

TARIFS MENSUELS D'ÉLECTRICITÉ

EN VIGUEUR LE 1^{er} AVRIL 2022

NIVEAUX DE SERVICE

Usage domestique*	urbain	rural et saisonnier
Frais de service mensuels	23,25 \$	25,51 \$
Frais d'énergie		
Pour tous les kilowattheures	11,61 ¢/kWh	11,61 ¢/kWh

Usage général I*

Redevance d'abonnement	24,27 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance	11,17 \$/kW
5000 premiers kilowattheures	13,97 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	9,90 ¢/kWh

Usage général II* (pas offert aux nouveaux clients)

Redevance d'abonnement	24,27 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance:	
En prenant le montant le moins élevé	7,46 \$/kW
ou	3,72 ¢/kWh
5000 premiers kilowattheures	13,97 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	10,72 ¢/kWh

Usage industriel* (charge maximale de 750 kilowatts)

Frais de puissance	7,42 \$/kW
100 premiers kWh par kilowatt	14,37 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	6,79 ¢/kWh

Pour les tarifs non énumérés, les conditions de service et les applications tarifaires spécifiques, veuillez consulter le manuel des barèmes et politiques des tarifs ou appeler

CATÉGORIES DE SERVICE

Location de chauffe-eau*

22 gallons/100 litres	7,06 \$
40 gallons/180 litres	7,06 \$
60 gallons/270 litres	9,16 \$
100 gallons/455 litres	18,41 \$
100 gallons/455 litres (commercial 208V)	28,16 \$
100 gallons/455 litres (commercial 600V)	35,65 \$

Location d'appareils d'éclairage hors rue*

Vapeur de sodium à haute pression	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	15,45 \$	24,30 \$
Poteau en bois requis	20,21 \$	29,06 \$
DEL	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	14,68 \$	23,07 \$
Poteau en bois requis	19,44 \$	27,83 \$

Location de projecteurs* †

Halogénure de métal	250 Watts	400 Watts	1000 Watts
Poteau existant	30,28 \$	37,49 \$	64,87 \$
Poteau en bois requis	35,04 \$	42,25 \$	69,63 \$
DEL	250 Watts [‡]	400 Watts [‡]	1000 Watts [‡]
Poteau existant	28,76 \$	35,61 \$	61,63 \$
Poteau en bois requis	33,52 \$	40,37 \$	66,39 \$

Frais d'arréages

Des frais de 19,56 % par an (1,5 % par mois) sont ajoutés aux sommes non payées à la date d'émission de la facture, avec un minimum mensuel de 50 ¢ par mois (exempts de la taxe de vente harmonisée).

Autres services*

Frais d'appel de service et frais de rebranchement	50,43 \$
Frais de branchement d'un nouvel abonné	89,24 \$
Frais de rebranchement d'un service saisonnier	140,72 \$

Si un client demande l'exécution du travail en dehors des heures normales de travail, il doit payer des frais supplémentaires de 73,29 \$ en plus des frais normaux.

* Taxe de vente harmonisée en sus

† Des frais supplémentaires de location de poteaux peuvent être exigés

‡ Puissance DEL équivalente

1 800 663-6272
energienb.com



Énergie NB Power